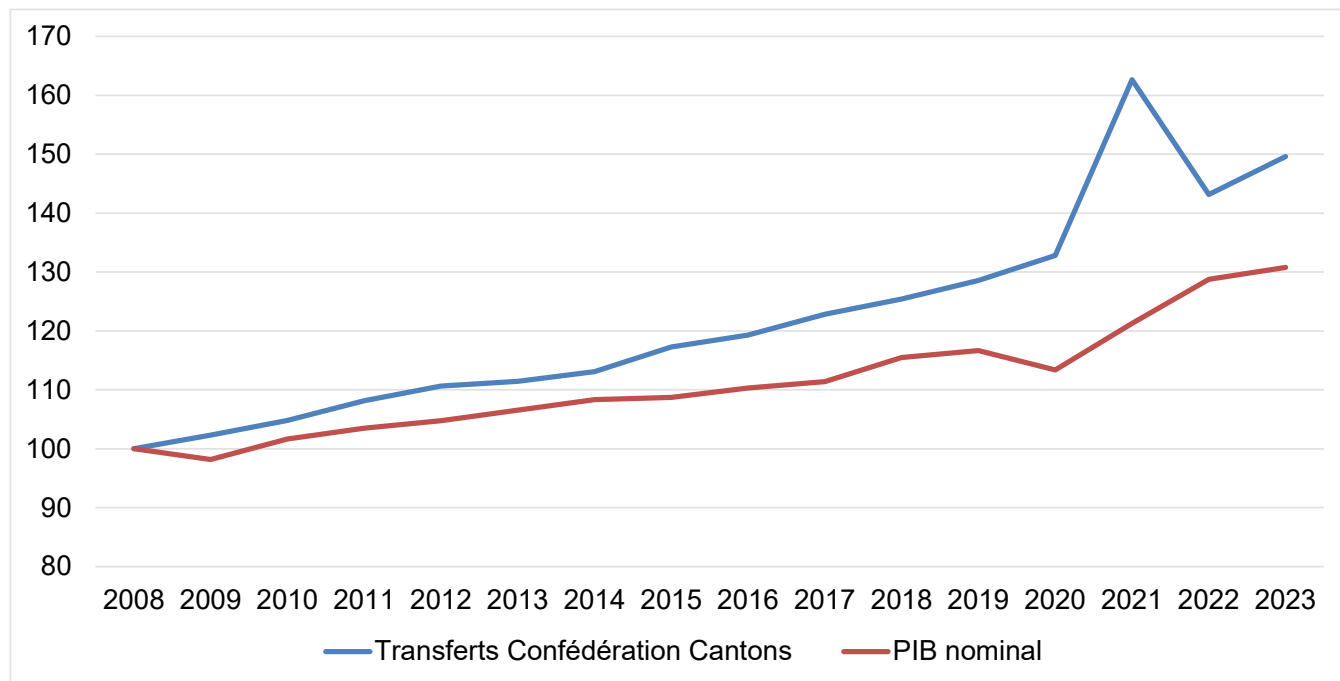


Programme d'allègement 2027 : graphiques relatifs aux cantons

Quelque 30 % des dépenses de la Confédération profitent aux cantons. Les transferts de la Confédération à ces derniers ont augmenté d'environ 50 % entre 2008 et 2023. À titre de comparaison, le PIB a augmenté d'un peu plus de 30 % au cours de la même période.

Graphique 1 : comparaison de l'évolution des dépenses de transfert de la Confédération en faveur des cantons et de celle du PIB entre 2008 et 2023 (valeurs indexées)



Par rapport à son niveau de l'année 2008, la dette nette de la Confédération s'est accrue de plus de 10 % jusqu'en 2024. Sur la même période, celle des cantons a diminué de plus de 20 %. Les dépenses de la Confédération au titre de la péréquation financière et pour les parts des cantons au produit de l'impôt fédéral direct ainsi qu'à celui de l'impôt anticipé croissent davantage que ses recettes et le PIB.

Graphique 2 : évolution des parts des cantons aux recettes fédérales, des dépenses consacrées à la péréquation financière et du montant de la dette (valeurs indexées)

